

Le Partenariat pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants

Le Partenariat pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (PMNCH), lancé en septembre 2005, rassemble 180 communautés membres qui se sont regroupées pour faire reculer la mortalité et la morbidité. Le PMNCH est le produit d'une alliance entre trois grands partenariats en faveur de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants : le Partenariat pour la maternité sans risque et la santé du nouveau-né de l'OMS à Genève; le Healthy Newborn Partnership de l'organisation Save the Children USA; et le Partenariat pour la survie de l'enfant de l'UNICEF à New York.

Le partenariat est actif dans quatre domaines principaux :

- **Plaidoyer/Mobilisation**, sa mission centrale. Cela consiste à augmenter la visibilité de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants sur la scène politique et à exercer des pressions pour obtenir des ressources supplémentaires, financières et autres.
- Promotion et évaluation d'**interventions efficaces et éprouvées** pour le passage à plus grande échelle en s'efforçant de rendre l'accès aux soins plus équitable.
- **Soutien aux pays** pour faire figurer les soins aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants dans les plans nationaux

de développement et d'investissement, renforcer les systèmes de santé et améliorer l'équité de la couverture.

- **Surveillance et évaluation** de la couverture des interventions prioritaires, progrès de réalisation des OMD 4 et 5, et équité de la couverture, pour responsabiliser les parties prenantes.

Les membres du PMNCH se divisent en six groupes cibles : les instituts académiques et de recherche, les professionnels de la santé, les institutions des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les donateurs et les fondations, et les gouvernements.

Le partenariat vise à mettre au moins la moitié des 60 pays concernés par le Compte à rebours pour la survie de l'enfant jusqu'en 2015 en bonne voie d'atteindre les OMD 4 et 5 d'ici à 2010. L'un des principes fondateurs de ses activités est de créer un continuum de soins pour que la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants soit traitée de manière intégrée, à la fois dans le temps (grossesse, accouchement, période suivant la naissance et petite enfance) et dans les lieux (maison, communauté et centres de santé).

Voir références, page 106.